

Procès-verbal du télécomité

	Association Tempore Comité	
Auteur	Martina Cattin	
Date	9 mai 2020	
Participant(e) s	Philippe Haeberli (président) (PH) Eveline Pheulpin (administratrice) (EP) Marie-Jeanne Traube (MJT) Alexandre Traube (AT) Sandrine Gasser (SG) Martina Cattin (secrétaire) (MC) René Miorini (caissier-trésorier) (RM)	Excusé(e) s
Distribution	membres du comité	

Thème	Concerne / délai
Ouverture de la séance à 10h00	
1. in illo : report des concerts et conséquences/démarches Suite au grand ouf ! de soulagement quant à la décision quasi unanime du chœur de reporter les concerts d'une année, plusieurs démarches sont à faire : ➤ AT a déjà informé les différents organisateurs dans les différents lieux de nos concerts de septembre. Ceux-ci ont montré beaucoup de compréhension et se réjouissent de nous accueillir en 2021. ➤ Plusieurs demandes de remboursement suite au manque à gagner seront à finaliser : 🚦 annulation de Payerne 🚦 remboursement des artistes (à l'heure actuelle, nous n'avons encore aucun contrat signé pour Monteverdi. EP se chargera de refaire (pour la Xème fois) les contrats, (merci à elle !), EP insiste sur l'importance d'avoir un seul contrat avec les musiciens qui devront gérer eux-mêmes la répartition des gages. ➤ La demande d'aide financière au canton devra être déposée jusqu'au 20 mai, donc il y urgence. AT, EP et MC s'y attèleront. ➤ Pour les ensembles amateurs, une demande devra être adressée à l'organisation faitière. AT retravaillera les budgets en ce sens-là. ➤ RM fera une demande de chômage partiel au canton pour AT et d'autres intervenant notamment SG. ➤ Il nous semble aussi judicieux d'avertir les différents sponsors et de jouer cartes sur table. Décision est prise de les remercier de leur soutien financier et de les informer du report des concerts à 2021 en leur indiquant que nous les tiendrons au courant de la suite de nos démarches. RM nous propose une jolie formule : <i>Tous nos concerts sont actuellement en phase de reprogrammation, mais des contacts ont déjà été pris pour fixer les dates en 2021.</i> Voici la liste des sponsors qui nous ont promis leur soutien : 🚦 la Loterie romande 🚦 le Casino 🚦 la ville et l'Etat de Neuchâtel	AT et ? EP AT, EP et MC AT RM AT et SG

Thème	Concerne / délai
➤ Les cotisations de cette année s'élèveront à CHF 200.-. Ces dernières seront envoyées sous peu par RM.	RM
2. Suite des demandes de subvention ➤ D'ici une demi-heure, soit le 9 mai 2020 à 11h30, AT aura terminé son magnifique rapport Christus Rex pour la fondation Goehner à qui nous allons demander un soutien non pas pour Monteverdi mais pour le programme de Flores qui n'a pas encore obtenu beaucoup de subventions. Ensuite, MC pourra enfin finaliser la demande à Goehner. Il faut savoir que cette fondation n'accorde son soutien que tous les 2 ou 3 ans et qu'elle demande qu'au moins trois concerts aient lieu la même année. Donc, pour éviter de devoir attendre 2024 pour une nouvelle demande, nous allons solliciter Goehner pour les concerts de novembre de Flores. ➤ Demande de soutien à la BCN pour Flores : à déposer jusqu'au 2 juin. Reste à souligner que pour 2021 et pour le nouveau projet de itt, il n'y aura pas de nouvelles subventions.	AT MC MC
3. Flores ➤ Les concerts de La Lance seront vraisemblablement annulés. Pourraient-ils faire une demande de remboursement pour donner suite à cette annulation ? ➤ Demande globale d'aide financière au canton : Il faut y indiquer tous les frais de mars à octobre et donc aussi adapter les contrats en fonction de cette demande. ➤ AT tient à la participation de Marie-Najma. Il se renseignera auprès du service cantonal de l'immigration quant à la possibilité pour elle de venir en Suisse. ➤ Par ailleurs, il semble très judicieux de reprogrammer les répétitions prévues initialement en juin pour juillet/août en espérant pouvoir organiser des concerts en octobre-novembre 2020.	AT AT, EP et MC AT
4. Divers Festival des retrouvailles ➤ Plusieurs acteurs de la vie culturelle neuchâteloise dont nous se sont retrouvés pour discuter d'un festival des retrouvailles. Celui-ci s'organisera le mois suivant le feu vert des autorités.	
Fin de la séance à 11h00. La prochaine séance aura lieu par zoom le 29 mai 2020 à 16h00.	